



PROFIL

Depuis 1989 le Groupe Compagnie des Alpes est spécialisé dans l'exploitation de grands domaines skiables alpins de haute altitude.

Coté au Second Marché de la Bourse de Paris, il a connu depuis 5 ans une croissance soutenue de son chiffre d'affaires de 12,6% par an et de son résultat net part du Groupe de 18,7% par an.

Sa rentabilité est une des plus élevées du secteur des loisirs avec un retour sur capitaux propres compris entre 10% et 13% par an.

REPERES*

- 13 stations
- 462 remontées
- 545 000 skieurs/h
- 12 millions de journées skieurs
- 135 millions de descentes
- 1 275 km de pistes
- 150 dameuses
- 1 240 canons à neige
- 23 ski-shops
- 800 permanents
- 2 300 saisonniers
- 300 000 lits touristiques

* Ces données intègrent les stations de Chamontx et de Verbier en totalité.

N°
2
NOVEMBRE 2000

LA LETTRE DE LA COMPAGNIE DES ALPES

Une forte progression des résultats

Les performances enregistrées par votre société au titre de l'exercice 1999-2000 confirment pleinement la pertinence de ses orientations stratégiques. Le chiffre d'affaires de la Compagnie des Alpes a augmenté de 5,3% pour s'établir à 1,35 milliard de francs (206,6 millions d'euros).

A Malgré un début de saison d'hiver très chahuté (passage à l'an 2000, tempêtes et tarifs élevés des hébergements) la croissance du chiffre d'affaires remontées mécaniques a été très satisfaisante (+ 4,6%). Cette croissance a été obtenue grâce à une très belle fin de saison. Elle a également été favorisée par la place de plus en plus importante tenue dans les stations de la Compagnie des Alpes par la clientèle étrangère. Les ventes foncières et la location-vente de matériel de ski (ski-shops) ont, par ailleurs, enregistré une hausse très notable de leur activité.

I Le groupe a dans le même temps élargi son périmètre en prenant une participation dans Téléverbier, une des principales sociétés suisses de remontées mécaniques, et en augmentant sa participation dans la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP).

Enfin, l'OPA-OPE sur Méribel Alpina lancée au mois de mars a remporté un plein succès et a permis à la Compagnie des Alpes de détenir 90 % de sa filiale à l'issue de l'opération.

Le résultat net part du groupe a augmenté de 26,3%, pour atteindre 111,4 millions de francs (17 millions d'euros) et le retour sur capitaux investis (ROE) dépasse les 13 %. Ce renforcement significatif de la rentabilité permet de proposer à l'Assemblée Générale du 17 novembre 2000 la distribution d'un dividende de 1,3 euro par action, en hausse de 30%.

Les choix stratégiques qui ont été à la source des succès enregistrés durant l'exercice 1999-2000 et les exercices précédents seront fermement maintenus dans les années à venir.

Ils conditionnent l'obtention dans le long terme d'un haut niveau de résultat. Ces choix seront poursuivis par votre société dans un souci de rigueur financière accrue et de transparence envers ses actionnaires.



Laurent BRISSET

Vice-Président du Directoire

Directeur Financier,

laurent.brisset@compagniedesalpes.fr

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DU GROUPE
• Résultats 99/2000 page 2

L'ACTIVITÉ DES STATIONS
• Méribel page 3
• Samoëns page 3
• Les ski shops page 3

LE COIN DES ACTIONNAIRES
• AG mixte du 17/11/2000 page 4
• Cours de l'action page 4

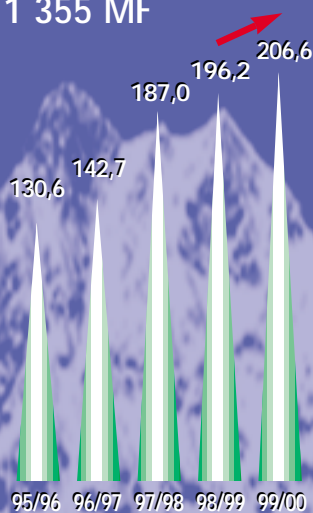
AGENDA

- 17 novembre 2000 :
Assemblée Générale à 10 h
à Boulogne Billancourt
- 17 et 18 novembre 2000 :
Salon ACTIONARIA à Paris
(Palais des Congrès)
Invitations disponibles
auprès de la Compagnie
des Alpes
- 8 décembre 2000 :
Inauguration de nouveaux
bureaux à Chambéry
- 16 décembre :
Inauguration du FUNI-
PLAGNE à La Plagne

Chiffre d'affaires consolidé

206,6 M€

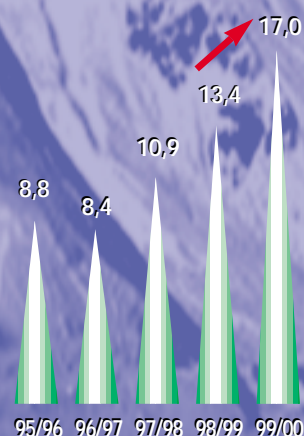
1 355 MF



Résultat net part du groupe

17,0 M€

111 MF



L'ACTIVITÉ DU GROUPE

EXERCICE 99/2000 FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS

Le Directoire du 29 août 2000 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2000.

Compte de résultat consolidé :

en millions de francs	1998/1999	Variation	1999/2000	1999/2000 en millions d'Euros
Chiffre d'affaires consolidé	1 287,1	+ 5,3%	1 355,0	206,6
Résultat d'exploitation	227,1	+ 16,1%	263,7	40,2
Résultat courant après impôt	120,2	+ 29,8%	156,0	23,8
Résultat net total	101,2	+ 37,7%	139,4	21,3
Résultat net part du Groupe	88,2	+ 26,3%	111,4	17,0
Résultat net par action	22,7 F	+ 18%	26,7 F	4,08 €
Dividende par action	6,56 F	+ 30%	8,53 F*	1,3€*

* Proposé à l'Assemblée Générale du 17 novembre 2000 (hors avoir fiscal)

Situation financière consolidée :

en millions de francs	1998/1999	Variation	1999/2000	1999/2000 en millions d'Euros
Capitaux propres totaux	1 072,6	+ 4,6%	1 121,6	171,0
Endettement net	527,4	+ 24,0%	654,0	99,7
Capitaux propres part du Groupe	815,6	+ 14,7%	935,6	142,6
Capitaux propres part du Groupe par action	209,6 F	+ 7,1%	224,6 F	34,2€
Rendement des capitaux propres (ROE)	12,1%		13,5%	

Commentaires

Grâce à une excellente fin de saison, la Compagnie des Alpes affiche pour la troisième année consécutive un chiffre d'affaires et des résultats en forte hausse. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 355 MF (206,6 M€), le résultat d'exploitation à 263,7 MF soit 16,1% et le résultat net part du groupe s'élève à 111,4 MF (17 M€) en progression de 26,3 %.

Ces bonnes performances s'expliquent par plusieurs facteurs :

- l'augmentation importante du nombre de lits locatifs dans les stations du Groupe (+5.000 en 1999/2000)
- la croissance soutenue de la consommation des ménages en Europe, dont bénéficient largement les dépenses de loisirs
- la progression de la clientèle étrangère (10% par an depuis 3 ans) qui atteint 40% de la fréquentation des stations de la Compagnie des Alpes.
- Une bonne maîtrise des charges d'exploitation, qui n'ont progressé que de 3,1%, malgré la mise en place d'accords sur la réduction du temps de travail dans toutes les filiales françaises.
- L'intégration par mise en équivalence sur la seule saison d'hiver de Téléverbier.

Evolution du périmètre en 1999/2000

- Prise de participation de 21,8% dans Téléverbier,
- OPA/OPE amicale sur Méribel Alpina dont la Compagnie des Alpes détient 90% au 31 mai 2000.
- Augmentation de 7% de la participation du Groupe dans la Société d'Aménagement de la station de La Plagne (SAP), dont elle détient désormais 84,4% du capital.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La livraison de 3 400 lits touristiques dont une majorité de lits locatifs à la fin de l'année 2000, la bonne conjoncture économique des pays européens et l'intensification de son marketing opérationnel (constitution de bases de données clients) permettent à la Compagnie des Alpes d'anticiper une croissance soutenue de son activité et de ses résultats au cours des prochaines années.

L'ACTUALITÉ DES STATIONS



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TÉLÉSIÈGES

La Compagnie des Alpes a décidé cet été de remplacer 2 anciens télésièges inadaptés aux pics de fréquentation de la station : le télésiège de l'Altiport et le télésiège de la "Dent de Burgin". Le choix d'un Télésiège Débrayable 8 places est apparu évident pour succéder au télésiège à pinces fixes triplace qui équipait l'Altiport. Sur ce secteur très fréquenté, le débit va ainsi tripler, passant de 1 200 personnes/ heures à 3 600 p/h. D'une longueur de 1 414 m pour



275 m de dénivellée, l'installation sera mise en service en décembre 2000. Par ailleurs, c'est un télésiège débrayable 6 places qui va remplacer le télésiège de la "Dent de Burgin" et le téléski de la "Frasse". Ces 2 appareils desservent des pistes rouges et des pistes bleues.

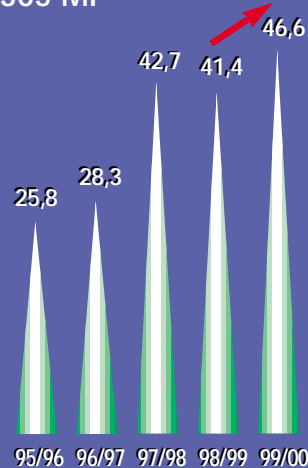
Le TSD 6 offrira la même capacité de transport mais avec un confort accru. Il permettra aussi de "nettoyer le paysage" en supprimant le téléski de La

Frasse construit en...1962 !

Capacité d'autofinancement

46,6 M€

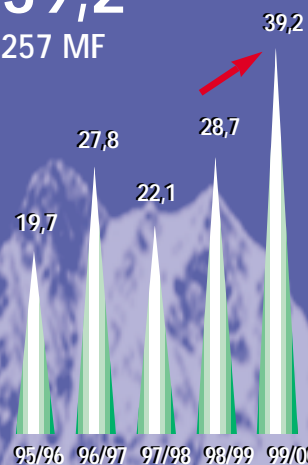
305 MF



Investissements industriels nets

39,2 M€

257 MF



AUTORISATION UTN* POUR LA TÉLÉCABINE DE SAMOËNS

La Commission UTN, lors de sa séance du 29 septembre dernier, a donné un avis favorable au projet de réalisation d'une nouvelle télécabine de 8 places sur le territoire de la commune de Samoëns.

Cette télécabine aura une longueur de 2 800 m environ, et pourra transporter 2 500 personnes par heure entre la plaine de Samoëns à proximité du village (altitude 690 m) et le plateau des Saix (altitude de 1.590 m) soit une dénivellée de 900 m. Le temps de parcours sera de 9 minutes. Cet appareil dont la mise en service est prévue pour Noël 2001 a pour but de renforcer l'accès au domaine skiable en complétant les accès actuels notoirement insuffisants en débit, confort et rapidité.

L'objectif est de rapprocher, par ce cordon ombilical, le village de Samoëns du domaine

skiable. L'accès aux autres stations du Grand Massif se trouvera également renforcé.

Cet investissement devrait avoir un impact très favorable sur au moins 2 marchés importants :

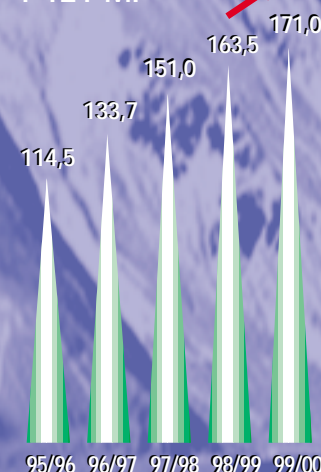
- Le marché du ski à la journée qui, à une vingtaine de minutes de l'autoroute, trouvera un parking de 850 places, des services et un accès rapide au Grand Massif.
- Le marché des séjours qui trouvera un attrait nouveau au village de Samoëns grâce à un accès rapide, fiable et confortable au domaine skiable.

* Unités Touristiques Nouvelles : c'est une commission composée de représentants de l'Administration, d'Elus locaux et d'Associations diverses. Elle étudie tous les projets touristiques nouveaux et importants et son approbation est un préalable indispensable à la poursuite des études et naturellement à la réalisation des projets.

Capitaux propres

171 M€

1 121 MF



DÉVELOPPEMENT DES SKI SHOPS

La Compagnie des Alpes exploite depuis de nombreuses années une chaîne de SKI SHOPS aux ARCS et à PEISEY VALLANDRY, en Savoie.

Les 23 magasins qu'elle gère, vendent et louent des équipements de ski et snowboard, des vêtements et des accessoires nécessaires à la pratique des sports d'hiver et d'été.

Au cours de l'exercice 1999-2000, LES SKI SHOPS ont réalisé un chiffre d'affaires de 41,2 MF (6,3 M€), en progression de 7,2 % par rapport à 1998-1999 et de 21,2 % par rapport à 1997-1998.

Dans le cadre de son développement global, la Compagnie des Alpes a décidé d'accélérer la croissance de cette activité.

Dans un premier temps et avant la fin de l'année 2000, la Société SKI SHOPS sera directement rattachée à la Compagnie des Alpes. Son équipe dirigeante a été renforcée : André E. SURELLE, Vice Président du Directoire de la

Compagnie des Alpes occupe la fonction de Président des SKI SHOPS.

Parallèlement et ainsi que la Compagnie des Alpes l'avait annoncé, cette société achètera ou ouvrira de nouveaux magasins dans les stations dont le domaine skiable est exploité par le Groupe.

Une première opération est en cours de réalisation avec l'acquisition de trois SKI SHOPS dans la station des MENUIRES, auxquels s'ajoutera un quatrième magasin dont l'ouverture est prévue pour la saison 2000-2001. Ces quatre magasins devraient réaliser un chiffre d'affaires global de 10 MF environ. Cette acquisition augmentera l'activité globale des SKI SHOPS de la Compagnie des Alpes de près de 25 %.

Cette opération est la première acquisition externe du Groupe dans l'activité SKI SHOPS et conforte l'objectif de la Compagnie des Alpes qui est de doubler le chiffre d'affaires de cette activité en 5 ans.

CODES

Sicovam : 5332
Bloomberg : CDA.FP
Reuters : CDAF.PA

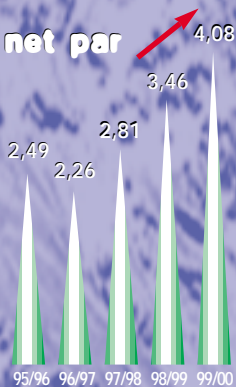
LE COIN DES ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17/11/2000 : MODE D'EMPLOI

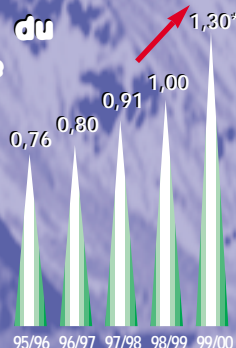
DONNÉES BOURSIÈRES

- Nombre total d'actions : 4 165 741
- Capitalisation boursière au 29/09/2000 : 90 790 937 € (1 251 506 511 F)
- Cours extrêmes sur un an : 46,5 € (305 F) / 29,5 € (194 F)
- Cours moyen septembre 2000 : 43,55 € (285,67 F)
- BNPA 1999/2000 : 4,08 € (26,74 F)
- PER septembre 2000 : 11
- Dividende
1998/99 : 1 € (6,56 F)
1999/00 : 1,30 € (8,53 F)*
- Date de paiement du dividende : 15 décembre 2000
- Taux de distribution
1998/99 : 28,9 %
1999/00 : 31,9%*

Bénéfice net par action en euro



Évolution du dividende en euro



Les actionnaires de la COMPAGNIE DES ALPES sont convoqués en assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, au siège social, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le vendredi 17 novembre 2000, à 10 heures.

L'ordre du jour et les projets de résolutions ont été publiés au BALO du 13 octobre 2000 et sont consultables sur le site internet de la Compagnie des Alpes.

Comment participer à l'Assemblée ?

Nous vous encourageons vivement soit à participer à l'Assemblée si vous êtes disponibles, soit à vous faire représenter, ou bien encore à voter par correspondance. Deux cas de figure se présentent :

1) **Vous êtes actionnaire inscrit au nominatif** (pur ou administré) avant la fin octobre : vous avez dû recevoir directement une convocation, les documents d'assemblée ainsi que les formulaires de vote.

2) **Vous êtes actionnaire au porteur** : Vous devez avant toute chose demander à votre teneur de compte titre (banque

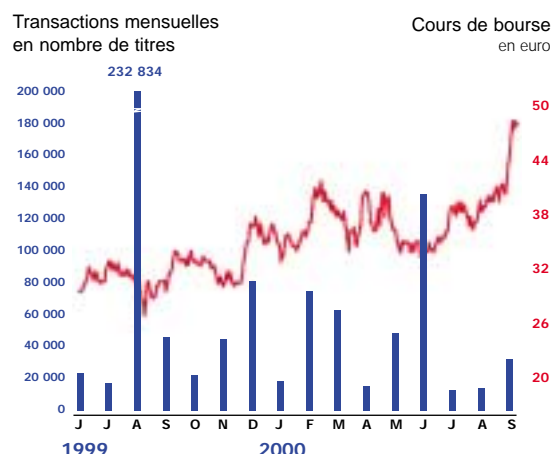
ou intermédiaire financier) un " certificat d'immobilisation de vos titres " jusqu'au 17 novembre. Ce certificat est le seul moyen que nous ayons d'être sûrs que vous serez bien actionnaire le jour de l'Assemblée.

Si vous désirez participer à l'Assemblée, vous devez envoyer ce certificat à l'adresse suivante : Euro Emetteurs Finance, Service Titres Compagnie des Alpes, 48 boulevard des Batignolles, 75850 PARIS CEDEX 17, en demandant une carte d'admission et les documents relatifs à l'Assemblée.

Si vous désirez voter par procuration ou par correspondance, vous devez également envoyer votre certificat d'immobilisation à Euro Emetteurs Finance qui vous adressera les documents nécessaires. Les votes par correspondance devront arriver à Euro Emetteurs Finance avant le 13 novembre 2000.

Nous espérons vivement avoir le plaisir de vous rencontrer lors de cette Assemblée.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



Le Groupe Compagnie des Alpes est coté depuis le 14 novembre 1994 sur le Second Marché de la Bourse de Paris. Il fait partie de l'indice SBF 250 depuis 1995.



6, place Abel Gance
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Téléphone : 01 46 94 44 49
Télécopie : 01 46 94 46 99

Contact :
communication@compagniedesalpes.fr

Consultez notre site
www.compagniedesalpes.com

* Un dividende de 1,30 € sera proposé à l'AGE du 17/11/00.